



« Sécurité et respect, plaisir et bien-être »

Code d'éthique et de déontologie de l'Association Sportive du Golf des Ajoncs d'Or

Ce code d'éthique et de déontologie recense un certain nombre de principes fondamentaux régulateurs des activités golfs pratiquées dans le cadre de l'Association sportive du golf des Ajoncs d'Or, quelle qu'en soit la nature.

Ce code s'appuie sur nos valeurs, celles du golf et doit être connu et respecté de tous les membres de l'association sportive (AS). Il est mis à disposition de tous les golfeurs. Ces valeurs cardinales, sans lesquelles la pratique même de ce sport serait impossible, sont rappelées ci-dessous.

En toutes circonstances, être honnête et loyal

Contrairement à de nombreux autres sports, le golf est joué sans le contrôle d'un arbitre ou d'un juge. Le jeu repose donc sur l'honnêteté et la loyauté des joueurs. Sont donc exclues toutes les manœuvres, fraudes ou manipulations destinées à modifier le déroulement d'une phase de jeu ou à obtenir un avantage en détournant ou en contournant la règle.

Même si une partie est jouée dans l'esprit correct du jeu et des règles, un litige peut opposer deux joueurs. Il est rappelé que seul le marqueur désigné est habilité à consigner le score. Pour autant, il n'est pas un arbitre. En cas de désaccord ou de points douteux, le compétiteur doit s'adresser au Comité de l'épreuve pour débattre du sujet en présence du marqueur concerné. Dans tous les cas, si le marqueur et le compétiteur signent la carte en fin de partie, ils doivent s'exempter de tout commentaire ou récrimination ultérieurs, actions tout à la fois inutiles et nuisibles au bien-être de tous.

Sécurité et courtoisie

Qu'il s'agisse d'une compétition ou de parties amicales, la présence d'un grand nombre de joueurs sur un parcours de golf rend nécessaire d'avoir toujours à l'esprit les quelques points ayant trait au danger, au jeu rapide, à la gêne pouvant être occasionnée aux autres ainsi qu'au respect des horaires de départ et des priorités.

S'interdire toute forme de violence

Tous les joueurs, membres de l'AS ou non, doivent considérer comme un devoir moral le refus de toute forme de violence. A titre non exhaustif, les agressions verbales ou physiques, les atteintes aux biens d'autrui et de la collectivité (vol, vandalisme ...).

Respecter les autres (partenaires, adversaires, organisateurs).

Chaque joueur doit adopter en toutes circonstances un comportement courtois et respectueux. Il convient notamment de s'interdire de formuler des critiques, moqueries ou injures à l'égard d'un autre joueur, et plus généralement, à l'égard de tout autre acteur du golf des Ajoncs d'Or (organisateur d'une compétition, bénévole, ASGAO, ...). Bien sûr des améliorations sont toujours possibles. Il appartient au responsable des relations avec les joueurs d'écouter toutes vos remarques et suggestions. Des propositions bien sûr formulées dans la bonne humeur et la transparence, par l'intermédiaire de la boîte aux lettres de L'ASGAO, ce qui évitera la naissance d'une rumeur toujours néfaste. Le tableau d'affichage n'est pas un exutoire aux demandes des utilisateurs. Il est réservé à l'affichage officiel de l'ASGAO.

Se respecter soi-même

Avant de respecter les autres et afin d'y parvenir, il faut pouvoir se respecter soi-même. Se respecter soi-même, c'est notamment veiller à soigner son apparence, sa tenue, son langage ... Rester maître de soi en toutes circonstances. Plus que tout autre sport, le golf est synonyme de passion et d'émotion. Cette passion ne doit pas donner lieu à des comportements excessifs, au cours d'un parcours de loisir, d'une compétition ou lors de l'annonce des résultats, comportements qui transforment une qualité en défaut.

Respecter le parcours et les installations

Un parcours de golf est fragile. Moins il sera abîmé, moins il y aura de risque de jouer une balle mal placée. Alors il convient de respecter quelques points fondamentaux pour ne pas se retrouver dans la même situation délicate que celle que nous aurions laissée. Replacer les divots, niveler le sable d'un bunker, respecter les greens, réparer les pitches, utiliser les poubelles ... figurent parmi les principes simples que tout joueur se doit de respecter.

Informé, Enseigner et, si nécessaire, Sanctionner

Les valeurs du savoir-vivre du Golf doivent faire l'objet d'une information continue et d'une formation des plus jeunes au sein de l'École de Golf, pour être présentes et appliquées par tous. Il arrive que des joueurs ne les respectent pas, sans doute par ignorance ou omission. Alors, avec courtoisie, rappelez ces règles à ceux qui ne les connaissent pas ou les oublient.

Pour autant, lorsque des agissements contraires à l'étiquette sont constatés (jeu dangereux répété, comportements agressifs, propos médisants, propagation de rumeurs), une sanction peut être décidée par le Comité Directeur de l'Association Sportive (disqualification, exclusion temporaire aux compétitions, non renouvellement de l'adhésion à l'A.S).

Qu'il s'agisse d'une compétition ou d'une partie de plaisir, « sécurité et respect » doivent être nos maîtres mots. Respecter les autres est sans doute le principe prééminent. En appliquant ces quelques règles, pratiquer le golf aux Ajoncs d'Or sera sans nul doute source de plaisir, d'échanges et d'épanouissement.

Code adopté à l'unanimité par le Comité Directeur de l'Association Sportive du Golf des Ajoncs d'Or, le 09 Mars 2018.